



Litige lors d'une séparation de concubins

Par **lafollase**, le **01/09/2008** à **14:27**

Bonjour, le 08.02.2005 j'habitais en concubinage dans un 2pièce avec mon ami qu'il avait acheté en son nom. Et lors de l'eménagement j'ai fait un crédit de 8700€ en mon nom pour l'achat d'une cuisine équipée. Actuellement nous sommes séparés et est sur le point de vendre son appartement sans vouloir me rembourser 1 centime de la cuisine qu'il vend également dans le prix de la vente. Aimerais savoir si j'ai le droit à quelque chose? si oui la démarche à faire?

Merci de votre compréhension.

Melle Gohel

Par **Marion2**, le **01/09/2008** à **17:30**

Il faudra remettre au notaire la facture de la cuisine, ainsi que les justificatifs du crédit